Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 73 (1964)

Heft: 2

Rubrik: Soins infirmiers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



SOINS INFIRMIERS



ET AUTRES PROFESSIONS PARA-MÉDICALES

Infirmières et infirmiers nouvellement diplômés en 1963

1171 infirmières et infirmiers (contre 1176 en 1962) ont obtenu leur diplôme l'an dernier dans les trois branches de la profession, soit 670 en soins généraux, 266 en hygiène maternelle et infantile et 235 en psychiatrie.

Fondation VESKA en faveur des infirmières et infirmiers à capacité de travail réduite

La Croix-Rouge suisse versera pendant 5 ans, soit de 1964 à 1968, une subvention annuelle de fr. 5000.— à la «Fondation Veska en faveur des infirmières et infirmiers à capacité de travail réduite» qui fut créée en 1956, à l'occasion du 25e anniversaire de l'Association des établissements suisses pour malades, permettant de combler une lacune très sensible dans le domaine de l'assistance des infirmières dans notre pays.

Le but de la Fondation est d'assister et de secourir les infirmières et infirmiers partiellement invalides, de les réadapter et de les diriger vers une activité répondant mieux à leurs forces lorsque leur état physique ne leur permet plus de se consacrer essentiellement aux soins aux malades.

Le rayon d'activité de la Fondation est aujourd'hui très vaste. Elle est appelée à conseiller et, si besoin est, à aider financièrement par l'octroi de crédits transitoires. Le service de placement procure des emplois appropriés et facilite un changement éventuel de profession.

La Fondation s'est occupée, en 1962, de 320 infirmières et infirmiers, soit en leur accordant une aide financière soit en leur prodiguant d'utiles conseils, soit encore en leur procurant des emplois adaptés à leur état physique ou en les mettant en mesure de subir une réadaptation professionnelle ou en leur fournissant du travail à domicile.

DANS LES ÉCOLES D'AIDES-SOIGNANTES POUR ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

Nouvelles aides-soignantes

67 aides-soignantes et aides-soignants pour personnes âgées et malades chroniques formés dans l'une des écoles reconnues par la Croix-Rouge suisse ont obtenu l'an dernier leur certificat de capacité.

Voyage d'étude

Pour la première fois, le Service fédéral d'hygiène a remis une **bourse d'étude** de l'Organisation Mondiale de la Santé à la directrice d'une école d'aides-soignantes, Sœur Frieda Uhlmann, de l'Institution des Diaconesses de Riehen, qui s'est rendue pour deux mois en Belgique et en Italie.

A la sous-commission des aides-soignantes

M^{11e} N. Exchaquet, membre de la **sous-commission des aides-soignantes** a demandé a être déchargée de cette fonction, eu égard à ses très nombreuses obligations professionnelles.

LABORANTINES MÉDICALES

Nouvelles promotions

En 1963, 57 laborantines ont passé avec succès les examens finals des écoles reconnues par la Croix-Rouge suisse ou ceux de leur Association professionnelle et obtenu leur diplôme.

SOINS AUX MALADES À DOMICILE

Cours élémentaires de soins au foyer

En 1963, les sections de la Croix-Rouge suisse ont mis sur pied dans toutes les régions du pays 310 cours élémentaires de soins au foyer totalisant 3549 participants, soit 50 cours de plus que l'année précédente.

